

Hôtel Montagne, salle Montarville
1228, rue Nobel, Boucherville (Québec)

Le 13 septembre 2017 de 8 h 30-45 à 16 h

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - Retourner à paulette.favreau@daigneaultinc.com

Nom du participant 1		800 \$ plus taxes*			
Titre / Fonction					
Courriel		Téléphone			
Nom du participant 2		750 \$ plus taxes*			
Titre / Fonction					
Courriel		Téléphone			
Nom du participant 3		650 \$ plus taxes*			
Titre / Fonction					
Courriel		Téléphone			
ORGANISATION					
Adresse					
J'aimerais que la question suivante soit abordée :					
Recueil documents papier :	<input type="checkbox"/> Cochez	Documents sur clef USB :	<input type="checkbox"/> Cochez	Documents papier et sur clef USB :	<input type="checkbox"/> Cochez

* L'INSCRIPTION D'UNE MÊME PERSONNE AUX DEUX FORMATIONS : [Loi 102 \(12 septembre 2017\)](#) et [Loi 132 \(13 septembre 2017\)](#), PERMET UN RABAIS DE 50 \$ SUR LE TOTAL DES FRAIS D'INSCRIPTION POUR CETTE PERSONNE.

Tarifs d'inscription pour le séminaire :

1^{er} participant d'une même organisation : 800 \$ + 40 \$ (TPS) + 79,80 \$ (TVQ) = 919,80 \$*

2^e participant d'une même organisation : 750 \$ + 37,50 \$ (TPS) + 74,81 \$ (TVQ) = 862,31 \$*

3^e participant (et plus) d'une même organisation : 650 \$ (par personne) + 32,50 \$ (TPS) + 64,84 \$ (TVQ) = 747,34 \$*

Inclus : **WI-FI** sur place, **documents et/ou clef USB** et **attestation** en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (0054549); **déjeuner, buffet chaud le midi et pauses inclus.**

Paiement : chèque à l'ordre de **Daigneault, avocats inc. en fidéicommiss** sur présentation d'une facture transmise à l'organisation.

Politique d'annulation : d'ici le **31 août**, entièrement remboursable. **Avant le 7 septembre**, un montant de 150 \$ par formation (pour les frais) vous sera facturé et **après le 7 septembre**, non remboursable, sauf force majeure.

Reconnaissance de la formation : cette formation est en voie de reconnaissance auprès de la Formation permanente du Barreau du Québec. Pour les autres professions, merci de vous référer aux règlements de votre propre ordre. Contacter paulette.favreau@daigneaultinc.com si des documents doivent au préalable être transmis à votre ordre.